



MUNICIPALITÉ DE
BAIE-DES-SABLES

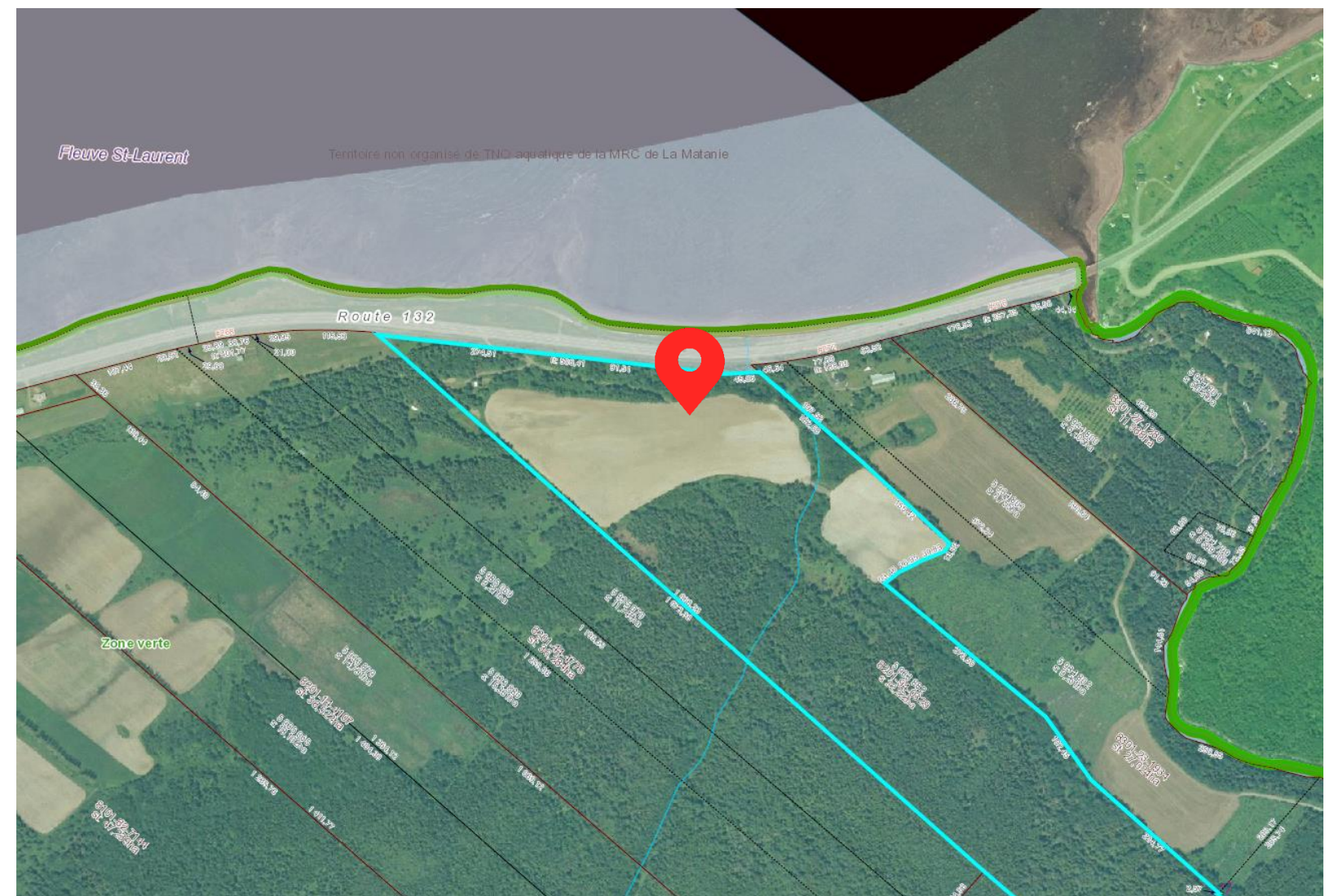
DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL SUR LE LOT 5 933 882

NATURE DE LA DEMANDE

Télécommunication de l'Est demande l'autorisation d'installer une tour de télécommunication d'une **hauteur d'environ 61 mètres** sur une partie du lot **5 933 882** près de la limite entre les municipalités de Baie-des-Sables et de Saint-Ulric. L'objectif est d'augmenter la couverture et la performance du réseau cellulaire en bordure de la route 132. La demande est faite relativement au règlement sur les usages conditionnels numéro 2012 - 07 et au règlement de zonage numéro 2008 - 06.

OÙ PUIS-JE FAIRE VALOIR MON OPINION ?

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande d'autorisation d'usage conditionnel lors de la séance du conseil municipal du **4 octobre 2021 à 20h00** à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.



Emplacement approximatif de la tour de télécommunication sur le lot 5 933 882